



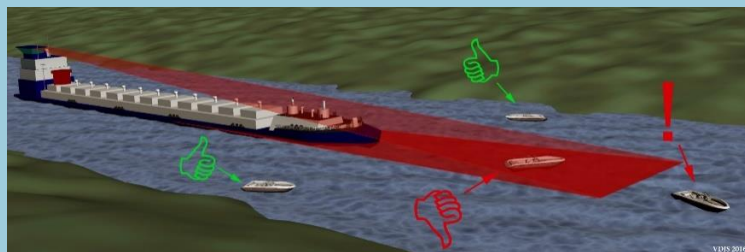
ALERTE SÉCURITÉ : NAVIGUER ENSEMBLE

La saison récréative revient ! Du canot au croiseur, en particulier lorsqu'il fait beau, tout ce qui est capable de naviguer plus au moins se retrouve sur l'eau. Cela demande de la part du transporteur par voies navigables une vigilance accrue et constante. Pour vous aider, voici quelques points d'attention.



MESURES

- Votre embarcation a probablement un «**angle mort**», quasiment chaque navire en possède un. Mais saviez-vous que votre angle mort ne doit excéder 350 mètres? Veillez alors à accroître votre visibilité à l'aide des caméras installées.



- Lors d'une belle journée estivale, lorsque vous naviguez, par exemple, sur les canaux des provinces de Groningue et de la Frise, vous êtes assuré de croiser de nombreuses embarcations de plaisance. Veuillez en tenir compte, ces plaisanciers naviguent moins souvent que vous, sont moins expérimentés et n'ont pas forcément conscience de votre vitesse de navigation. Il est donc conseillé de placer **une personne en sentinelle à l'avant du navire** (voir '[Naviguer ensemble les points noirs](#)'), lorsque vous naviguez sur des voies navigables à trafic dense et à faible visibilité. Bien que cela semble ne plus être en phase avec notre temps, cette précaution peut vous éviter bien des soucis.
- Si nécessaire, **signalez** un danger en actionnant votre corne de brume. Dans les situations dangereuses, cela peut être suffisant pour alerter le plaisancier. Donnez alors un long coup de corne. Soyez néanmoins attentif au fait que le bruit peut surprendre et faire sursauter le plaisancier.
- Dans certains cas, il peut être préférable de **réduire votre vitesse** temporairement.
- **Laissez suffisamment d'espace** entre votre embarcation et celle des autres usagers. Lorsqu'elles se croisent ou se doublent, petites et grandes embarcations doivent toutes avoir suffisamment de place. Faites preuve de courtoisie et laissez aussi suffisamment de place aux embarcations de petite taille!
- De nombreux plaisanciers ont une radio **VHF** ou «mariphone» à bord. N'hésitez donc pas à lancer un appel via la radio VHF. Il se peut que vous ne receviez pas de réponse, mais la personne concernée a peut-être quand-même entendu votre appel. Ne négligez aucune possibilité de communiquer avec les autres usagers.
- Tenez compte du fait que le plaisancier ignore la signification de votre signalement à l'aide **du panneau bleu**. En règle générale, les plaisanciers doivent autant que possible tenir la rive tribord (hormis certaines exceptions). Tâchez de le rappeler au plaisancier.
- Bien entendu, pour vous, il est plus pratique de ne pas retirer l'hélice de votre navire dans les écluses, mais cela occasionne une gêne importante aux plaisanciers. En raison du remous causé par votre hélice, la petite embarcation se fait balancer de bâbord à tribord. Cela peut générer des dégâts et un stress inutile. **Veillez donc retirer l'hélice, fixez-la** et montrez ainsi l'exemple.
- **Enfin** : Comportez-vous comme un professionnel vis à vis des autres usagers. Ne pensez pas «ils n'ont qu'à se mettre sur le côté» ou «ils me voient bien non?». En tant que professionnel, **donnez le bon exemple**. Montrez votre savoir-faire et aidez le plaisancier à améliorer ses compétences de navigation en montrant comment se comporter sur l'eau.

Références/sources:
[Navigeur ensemble](#)